La CPME 84 plus mobilisée que jamais

Ni le Covid, ni la guerre en Ukraine, pas même la défaite aux dernières élections consulaires semblent venir à bout de la détermination de <u>la CPME 84</u>. Au contraire, la Confédération des petites et moyennes entreprise vauclusienne, qui revendique le titre de première organisation patronale du département, n'a jamais compté autant d'adhérents et organisé autant d'événements.

« Je suis ravi d'être là pour cette CPME qui est l'une des plus belle de notre territoire », s'est enthousiasmé <u>Alain Gargani</u>, président de la CPME Sud lors de l'assemblée générale de CPME de Vaucluse qui vient de se tenir au Novotel Avignon-Nord de Sorgues.

Devant une salle comble, le président régional de la Confédération des petites et moyennes entreprises a fait l'éloge du dynamisme de sa branche vauclusienne.

Auparavant, Bernard Vergier, président de la CPME 84, avait rappelé la résilience des entreprises locales face à une période incertaine : « Depuis deux ans, notre pays, notre région et notre département traversent une période très troublée sur le plan économique et social. Sans être totalement sortis d'une crise sanitaire ayant profondément affecté notre pays depuis 2020, nous voilà aujourd'hui confrontés à un conflit en Ukraine qui accentue les difficultés d'approvisionnement et amplifie la hausse générale des matières premières et de l'énergie. Nos pouvoirs publics et notre nouveau gouvernement doivent rapidement trouver des solutions sur ces sujets, notamment en termes de fiscalité, au risque de voir un grand nombre de nos entreprises manquer de rentabilité et pour les plus fragiles d'entre elles, disparaître. Dans ce contexte global, viennent se rajouter d'importantes difficultés de recrutement qui concernent l'ensemble des filières. »

Regrets consulaires

Bernard Vergier est aussi revenu sur <u>la défaite de la liste CPME lors des dernières élections de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse</u> : « Notre organisation n'a pas ménagé ses efforts durant le mandat consulaire 2020/2021 ni pendant la campagne électorale de l'année dernière. Malgré le travail collectif mené avec ferveur par l'ensemble des colistiers la victoire n'a malheureusement pas été au rendez-vous pour notre organisation qui représente officiellement les TPE - PME, commerçants et artisans. Nous regrettons l'issue de ce scrutin... »

Pas de quoi entamer la détermination d'une structure qui, avec près de 900 adhérents (+16,4% en 2021), revendique le titre de première organisation patronale du département.

« La CPME peut être fière d'être devenue la première organisation en nombre d'adhérents dans les territoires », insiste son président.

Côté Chambre de métiers et de l'artisanat il existe également des motifs de satisfaction même si la victoire a fait défaut également. « La CPME 84 avec la Fédération du BTP de Vaucluse s'est lancée pour la première fois dans les élections à la Chambre des Métiers et de l'artisanat Paca, avec la liste 'Fiers d'être artisans', rappelle Bernard Vergier. Neuf candidats ont été élus dans le Vaucluse, 6 membres ont été élus à l'échelon régional. Nous pouvons nous réjouir, c'est une première. »



Plus de représentativité dans les instances

« Ce succès a permis enfin à notre organisation d'être représentée au sein de cette instance consulaire et de faire entendre la voix des TPE et PME artisanales, poursuit le président de la CPME 84. Nous disposons de sièges supplémentaires dans les instances de sécurité sociale et aux conseils de prud'hommes. Dans ce contexte, depuis 6 mois, notre CPME 84 est engagée dans un important processus de renouvellement de mandataires. D'abord au sein des instances de sécurité sociale : Urssaf, Carsat Sud-Est, Caf puis dans les services de santé au travail où la CPME 84 vient d'obtenir la présidence de l'AIST 84 et du GMSI 84. Par ailleurs, notre organisation vient de finaliser le renouvellement des conseillers prud'hommes pour Avignon et Orange. »

Du service, du service et toujours plus de service pour les entreprises

En 2021, comme depuis plusieurs années déjà, la CPME a aussi multiplié les rencontres digitales ou présentielles (60 évènements organisés sur l'année).

Parmi les événements les plus marquants : les trophées des entrepreneurs positifs dont la finale régionale s'est tenue en octobre dernier dans le Vaucluse, le succès des visites d'entreprises (prochaines visites le mardi 17 mai pour le siège de l'opérateur de téléphonie Orange à Avignon et le vendredi 17 juin à la centrale nucléaire EDF de Tricastin), l'essor du Pôle Femmes créé en 2018, la réussite du Pôle jeune, les after work (dont le prochain aura lieu au Château des Fines Roches le jeudi 2 juin de 18h à 20h à Châteauneuf-du-Pape) ou bien encore les 'Pitch Party'.



Les visites d'entreprises ont connu un fort succès. Ici le pôle jeunes de la CPME 84 au sein de l'entreprise Kookabarra, implantée à Cavaillon et spécialisée dans la production de jus de fruits hauts de gamme.

Bien évidemment la Confédération patronale continue plus que jamais à proposer également de



nombreuses rencontres thématiques avec ses partenaires ainsi que des cessions juridiques animées par des adhérents avocats, experts-comptables et autres activités de conseil.

« Dans notre département, la CPME, première organisation patronale vauclusienne, continuera plus que jamais à accompagner ses entreprises de façon réactive et efficace autant dans leur développement que dans leur difficulté, précise Bernard Vergier. Nos services individuels réservés aux adhérents ont été renforcés alors que le point d'accueil pour la formation connaît une activité croissante. »

Par ailleurs, afin d'asseoir son implantation sur l'ensemble du département, la CPME 84 souhaite se doter de chefs d'entreprise et dirigeants référents sur chaque bassin économique. Appelés 'Ambassadeurs du territoire' ces derniers seront charger de faire remonter en temps réel les problématiques et besoins locaux d'intérêt général.

La Confédération s'engageant par ailleurs à continuer de se mobiliser sur les questions de la défense et la dynamisation des commerces de proximité, la réforme de l'assurance chômage, la réforme des retraites, le télétravail, l'accessibilité, la pénibilité au travail, la réforme de la formation professionnelle, la simplification administrative dans les entreprises, la taxe locale sur la publicité extérieure, l'accès au crédit des TPE et PME, les cotations Banque de France, la représentativité des organisations patronales, les aides pour les contrats de professionnalisation et la taxe d'apprentissage...

« Nous souhaitons ainsi optimiser le maillage territorial des TPE, PME, industriels, commerçantsartisans, indépendants, auto-entrepreneurs de tous les secteurs d'activité des bassins du Vaucluse », explique le président de la CPME84 qui considère que son organisation doit être une « véritable 'Boite à outils' des dirigeants ».

Plus jamais seul

Enfin, comme chaque année, Bernard Vergier a rappelé sa volonté de combattre l'isolement des dirigeants.

« Trop d'entrepreneurs, en cas de difficultés, attendent le dernier moment pour venir 'frapper' à la porte des organisations patronales ou d'autres structures comme les centres d'information sur la difficulté des entreprises (CIP) ou les Pôles de prévention des Tribunaux de commerce », regrette-t-il.

Un constat partagé également par Alain Gargani, le président régional : « Quand on est entrepreneur, il ne faut jamais être seul. La CPME c'est leur maison. »

Un isolement qui pèse souvent sur la santé du dirigeant comme le souligne le président de la CPME 84 : « Je rappelle l'utilité des dispositifs APESA (Aide aux chefs d'entreprise en difficultés psychologiques) ainsi que l'Association CAIRE 84 (aide aux dirigeants atteints de cancer). J'en profite également pour annoncer la préparation d'une future offre des services de santé au travail dédiée aux dirigeants non-salariés. La CPME est là et bien présente pour ces entreprises qu'elles aillent bien ou moins bien. »

Le plan Faubourgs pointé du doigt

Cette AG a été aussi l'occasion pour la CPME84 de pointer du doigt les difficultés de circulation rencontrées depuis la mise en place du <u>plan Faubourgs</u> à Avignon.

« Des embouteillages au quotidien impactent l'ensemble de notre activité économique, touchent les professionnels, leurs collaborateurs, leurs clients et fournisseurs qui ne peuvent se passer de leur véhicule pour exercer leur activité professionnelle, dénonce le président la CPME 84 dont le siège se



situe en plein cœur du périmètre concerné. Le commerce de proximité implanté sur le plan faubourgs subit des pertes de chiffres d'affaires jusqu'à -70%, certains d'entre eux ont procédé à des licenciements économiques et cesser leur activité. Des pics de pollution très inquiétants sont régulièrement enregistrés aux heures d'affluence, les conséquences environnementales nous inquiètent... »

Dans la salle, les réactions sont aussi nombreuses que vives. Les entrepreneurs impactés assurent déjà chercher des locaux ailleurs pour ceux qui le peuvent. D'autres plus remontés encore assurent « que l'on détruit des familles, des emplois et leur outil de travail ». Une vraie colère gronde...

Pour sa part, regrettant l'absence de solutions proposées par la mairie d'Avignon, Bernard Vergier a sollicité les parlementaires vauclusiens afin qu'ils fassent pression pour « sortir de cette situation tout en tenant compte des enjeux environnementaux qui s'imposent à nous. Comme vous le savez, la CPME 84 est une organisation strictement apolitique. L'économie locale et l'emploi sont directement mis en danger face à ce plan, il est à mon sens de notre devoir d'agir collectivement. Nous ne pouvons pas nous soustraire de cet enjeu d'intérêt général dans la période très troublée que nous traversons », insiste le président en s'adressant aux sénateurs et députés vauclusiens.

« En tant que chef-lieu du département, Avignon avec son attractivité touristique et patrimoniale ainsi que son festival international de théâtre, génère un tourisme essentiel aux retombées vertueuses pour l'ensemble du département. Ce public doit pouvoir accéder à notre commune dans des conditions normales et acceptables », poursuit celui dont la structure vient de déposer une requête au Tribunal administratif de Nîmes (ndlr : avec l'association ADREM – Avignon développement responsable et mobilité) à l'encontre de ce plan.

Renouvellements et élections au Conseil d'Administration

L'AG 2022 de la CMPE 84 a été aussi l'occasion de procéder au renouvellement ainsi qu'à l'élection d'une partie des membres au conseil d'administration.

Lors du scrutin, plusieurs membres sortants ont ainsi été réélus. Il s'agit de Michel de Saint-Auban et Chantal Cayla (représentant les FCE - Femmes chefs d'entreprise) dans les services.

Par ailleurs, dans le même temps on note également l'arrivée de nouvelles têtes en services (Jérémy Piallat, Fabien Ledoux, Sylvain Dekonink, Marie-Pierre Ghirardini et Philippe Parc) ainsi qu'en industrie (Philippe Catinaud pour le BTP84).

CPME Sud : connaître les dispositifs mis en place par l'Etat

La Confédération des petites et moyennes entreprises Sud organise un 'webinar' (ndlr : terme désignant



une réunion collective retransmise en direct sur internet) sur les différents dispositifs mis en place par l'Etat pour les entreprises dans le cadre de la crise provoquée par le Covid-19. Une rencontre animée par <u>Alain Gargani</u>, président de la CPME Sud, et <u>Isabelle Pantebre</u>, secrétaire générale des Affaires régionales auprès de la Préfecture, qui reviendront sur les dispositifs existants, les conditions d'éligibilité et la façon de les mettre en œuvre pour son entreprise.

Jeudi 16 avril à 15h. Inscription obligatoire ICI

Le lien pour participer au webinar sera transmis le 16/04 matin après inscription

Tout savoir sur le Prêt garanti par l'Etat (PGE)

La <u>CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) Sud</u> organise, mercredi 8 avril à 15h, un 'webinar' (ndlr : terme désignant une réunion collective en directe via internet) sur les questions que peuvent se poser les entrepreneurs dans le cadre de la crise liée à la pandémie de coronavirus Covid-19.

Ce rendez-vous, animé par Alain Gargani, président de la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Frédéric Ronal, président du Comité régional des banques de Paca, doit notamment permettre d'aborder la mise en place du PGE (Prêt garanti par l'Etat) ainsi que les critères d'éligibilité et les démarches à suivre pour obtenir l'accord des banques.

Mercredi 8 avril 2020 à 15h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ICI

Le lien pour participer au webinar sera transmis le 08/04 matin après inscription